

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres

Modèle d'avis d'appel d'offres

Objet : Assurance Maladie pour le personnel administratif par accord cadre de trois (03) ans

Référence : S_SAEF_ 119830

Avis n° : AAO N° 3/5/006/26/C-SA/PRMP/COE/COMP Du
25/05/2026 Mairie de Sô-Ava

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Sô-Ava publié sur le portail web des marchés publics le 17 février 2026

La Commune de Sô-Ava a obtenu, dans le cadre de son budget 2026, des ressources, afin de financer son projet d'assurance maladie de tout le personnel administratif, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de la prise en charge sanitaire de tout le personnel administratif (assurance maladie) : Accord cadre de 3 ans.

2. La Commune sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : la prise en charge sanitaire de tout le personnel administratif.

3. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) sis à l'hôtel de ville de Sô-Ava, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 08h à 12h30 le matin et l'après-midi de

14h à 17h30 (GMT+1) ; Tél : (229) 01 97 04 51 11, E-mail : hassirou.roudore@mairie.bj ou hassirouroudore2015@gmail.com pour compter du 27 Mai 2026.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025)
- Ne pas être exclu de la commande publique par une décision de justice devenue définitive en matière fiscale, pénale, ou sécurité sociale ou par une décision de l'ARMP
- Etre une compagnie d'assurance agréée et installée en République du Bénin et compétente dans le domaine de l'assurance santé justifié par le registre de commerce et l'acte d'agrément en cours de validité certifié par un notaire.

a) Pour les anciennes entreprises

✓ Exigences techniques et expériences :

- Disposer d'une expérience générale d'au moins (01) un marché dans le domaine d'assurance du personnel administratif au cours de ces trois dernières années (2023, 2024 et 2025) justifiée par des attestations de services faits et des pages de gardes et de signatures des contrats y afférents.
- Avoir exécuté au cours de ces trois dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins deux (02) prestations similaires portant sur la prise en charge sanitaire du personnel d'une administration communale ou autre structure semi publique justifiée par des attestations de services faits et des pages de gardes et de signatures des contrats y afférents pour un montant supérieur ou égal à **cinquante-trois millions trois cent quatre-vingt-neuf milles huit cent trente francs (53 389 830) F CFA francs CFA TTC chacun ;**
- Disposer d'un large réseau de prestataires (cliniques, hôpitaux, pharmacies et laboratoires), sur toute l'étendue du territoire justifié par une liste des partenaires et des conventions de partenariat ;
- Justifier d'une bonne collaboration avec son réseau de partenaires (cliniques, hôpitaux, pharmacies et laboratoires) justifié par trois (03) attestations de trois différents partenaires délivrés au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025).
- Disposer d'un chef de mission en assurance de niveau BAC+5 en assurance ayant au moins dix (10) années d'expériences dans le domaine d'assurance maladie justifié par le CV et attestations de travail.

- Disposer de trois (03) médecins conseils dont deux (02) ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine d'assurance justifié par le CV et attestations de travail ;
- Disposer de deux (02) assistants en assurance de niveau Bac+3 ayant au moins cinq (05) ans d'expériences dans le domaine d'assurance justifié par le CV et attestations de travail ;

✓ **Exigences financières :**

- Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen en matière d'assurance maladie supérieur ou égal à **cinquante-trois millions trois cent quatre-vingt-neuf milles huit cent trente francs (53 389 830) F CFA** des trois dernières années (2023, 2024 et 2025).

NB : le chiffre d'affaires annuel sera évalué sur la base états financiers certifiés des années 2023, 2024 et 2025 ;

- Disposer de liquidité sous forme de Budget autonome et ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize milles six cent dix francs (17 796 610) francs CFA** prouvé par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances portant les références du présent appel d'offre.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

✓ **Exigences techniques et expériences :**

- **Expérience générale :** le personnel d'encadrement doit justifier de l'exécution d'au moins (01) un marché dans le domaine d'assurance du personnel administratif au cours de ces trois dernières années (2023, 2024 et 2025) prouvée par des attestations de services faits et des pages de gardes et de signatures des contrats y afférents.
- **Expériences similaires :** le personnel d'encadrement doit justifier d'avoir exécuté au cours de ces trois dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins deux (02) prestations similaires portant sur la prise en charge sanitaire du personnel d'une administration communale ou autre structure semi publique prouvée par des attestations de services faits et des pages de gardes et de signatures des contrats y afférents pour un montant supérieur ou égal à **cinquante-trois millions trois cent quatre-vingt-neuf milles huit cent trente francs (53 389 830) F CFA** chacun
- Disposer d'un large réseau de prestataires (cliniques, hôpitaux, pharmacies et laboratoires), sur toute l'étendue du territoire justifié par une liste des partenaires et des conventions de partenariat.

- Justifier d'une bonne collaboration avec son réseau de partenaires (cliniques, hôpitaux, pharmacies et laboratoires) justifié par trois (03) attestations de trois différents partenaires délivrés au cours des trois dernières années et de l'année en cours (2023, 2024, 2025 et 2026).
- Disposer d'un chef de mission en assurance de niveau BAC+5 en assurance ayant au moins douze (12) années d'expériences dans le domaine d'assurance maladie justifié par le CV et attestations de travail.
- Disposer de deux (02) médecins conseils ayant au moins douze (12) ans d'expérience dans le domaine d'assurance ;
- Disposer de deux (02) assistants en assurance de niveau Bac+3 ayant au moins sept (07) ans d'expériences dans le domaine d'assurance justifié par le CV et attestations de travail ;

NB : le Chef de mission et les deux (02) médecins conseils constituent le personnel d'encadrement.

✓ **Exigences financières :**

- Fournir la preuve d'une attestation d'assurance de risque professionnel couvrant la période d'exécution de montant supérieur ou égal à soixante millions (60 000 000) F CFA.
- Disposer de liquidité sous forme de Budget autonome et ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize milles six cent dix francs (17 796 610) francs CFA** prouvé par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances portant les références du présent appel d'offre.
- Produire le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'exercice certifiés la DGID (fournir de la page de garde jusqu'à la page de certification de la DGID)

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai de la fourniture des prestations est de trois (03) ans exécutoires par bons de commande successifs sur la période de 2026 à 2029.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) sis à l'hôtel de ville de Sô-Ava, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 08h à 12h30 le matin et l'après-midi de 14h à 17h30 (GMT+1) ; Tél : **(229) 01 97 04 51 11**, E-mail : **hassirou.oroudore@mairie.bj**

Numéro vert marchés publics : 81 01 01 01
Courriel ARMP : contact@armp.bj

ou hassirouoroudore2015@gmail.com pour compter du... 26 Mai 2026.

Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

7. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP)** sis à l'hôtel de ville de Sô-Ava, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 08h à 12h30 le matin et l'après-midi de 14h à 17h30 (GMT+1) ; Tél : (229) 01 97 04 51 11, E-mail : hassirou.oroudore@mairie.bj ou hassirouoroudore2015@gmail.com au plus tard le ... Jour de 18 Juin 2026. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse dans la **Salle de délibération de l'Hôtel de Ville de Sô-Ava** le... Jour de 18 Juin 2026 à 10 heure 30 mn
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-trois (355 933) francs CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics

Hassirou OROU DORE



¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj